

# Comment la normalisation contribue à une gestion plus durable des matières plastiques



**Les plastiques jouent un rôle essentiel dans de nombreux secteurs économiques grâce à leurs propriétés techniques et leur polyvalence. Toutefois, leur production repose encore largement sur des ressources fossiles et leur gestion en fin de vie soulève d'importants défis environnementaux. L'amélioration de la conception et de la circularité des plastiques constitue ainsi un levier important pour soutenir la transition vers une économie plus durable.**

La normalisation : un outil pour relever les défis liés aux plastiques

Pour accompagner cette transition, les normes techniques permettent de développer un langage commun et de diffuser les bonnes pratiques auprès des différents acteurs concernés. Les projets de normalisation en cours portent sur des thématiques clés, notamment l'écoconception des produits plastiques, la valorisation et le recyclage des déchets plastiques, l'évaluation de la biodégradabilité, ainsi que l'analyse des microplastiques.

Développées au sein de comités techniques européens et internationaux, ces normes facilitent la mise en œuvre de solutions fiables et comparables à chaque étape du cycle de vie des produits plastiques. Elles contribuent également à renforcer la confiance des marchés et à soutenir l'innovation dans le développement de matériaux et de procédés plus durables.

Participer à l'élaboration des normes de demain

Les acteurs socio-économiques luxembourgeois ont la possibilité de participer gratuitement aux travaux de normalisation par l'intermédiaire de l'Organisme luxembourgeois de normalisation (OLN) de l'ILNAS.

Les principaux comités internationaux sont :

- [l'ISO/TC 61/SC 14](#) « Plastiques – Aspects liés à l'environnement », qui élabore des normes internationales concernant notamment la biodégradabilité, les plastiques biosourcés, l'empreinte carbone et environnementale, les microplastiques en milieu marin et sur terre ainsi que le recyclage, la gestion des déchets, et l'économie circulaire ;
- [l'ISO/TC 122/SC 4](#) « Emballage et environnement ». Ce sous-comité travaille à l'harmonisation des aspects environnementaux des emballages et des systèmes d'emballage tout au long de leur cycle de vie.

Au niveau européen, les comités techniques majeurs sont :

- [le CEN/TC 249](#) « Plastiques » qui élabore des normes de terminologie, des méthodes d'essai et des spécifications dans le domaine des plastiques ainsi que dans le domaine du recyclage des plastiques ;
- [le CEN/TC 261/SC 4](#) « Emballages et environnement » qui traite des aspects environnementaux des emballages tels que la valorisation des matériaux, la valorisation énergétique, la dégradabilité, la terminologie, et la détermination des critères d'impacts environnementaux.

Pour s'inscrire à l'un des comités techniques ci-dessus, il suffit de compléter [le formulaire de demande d'inscription](#) et de le transmettre par e-mail à l'adresse suivante : [normalisation@ilnas.etat.lu](mailto:normalisation@ilnas.etat.lu).

Afin de renforcer l'implication des parties prenantes nationales dans ces comités, l'OLN coordonne le groupe de délégués et experts nationaux qui contribuent à l'élaboration de positions nationales et au vote de projets de normes en cours de développement.

La participation à ces travaux constitue une opportunité pour les organisations, publiques et privées, telles que les entreprises, les centres de recherche, les administrations et les associations

de suivre les évolutions réglementaires et techniques, de contribuer à l'élaboration des futures normes et ainsi de participer à la transition vers une gestion plus durable du plastique.

Pour en savoir plus : <https://portail-qualite.public.lu/fr/actualites/normes-normalisation/2026/comment-normalisation-contribue-gestion-plus-durable-matieres-plastiques.html>